

Mourenx, le 12 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Convention sur l'organisation du nouveau réseau des finances publiques : Patrice LAURENT s'y oppose et ne la signera pas

« Par un courrier co-signé du préfet et du directeur départemental des Finances publiques des Pyrénées-Atlantiques, les maires et présidents d'intercommunalités ont découvert la convention révisée portant réorganisation des finances publiques.

Alors que l'ancienne DDFiP s'était engagée auprès des élus du territoire à conserver l'organisation actuelle, je me suis vu présenter un projet de réorganisation par le nouveau DDFiP lors d'une rencontre avec les services communautaires concernés, en novembre dernier.

La concertation, vantée par les services de l'Etat, fut plutôt mutique face à une réorganisation imposée et dommageable pour les usagers, pour les collectivités et ne maintenant pas un service public de qualité.

Alors qu'elle prétend la renforcer, la nouvelle organisation risque de faire disparaître la proximité du service rendu aux usagers avec un nouveau dispositif peu lisible et complexe : mise en place de points d'accueils partagés avec d'autres opérateurs, création de permanences uniquement dans les communes disposant d'Espace France Services, réduction du temps d'accueil, partage des agents entre plusieurs communes...

La mise à disposition du Conseiller aux Décideurs Locaux pour accompagner les élus est irréalisable. Le conseiller se retrouvera fortement sollicité par les collectivités et, de fait, peu disponible pour tous. Actuellement, le comptable public accompagne au quotidien les collectivités et connaît parfaitement leurs problématiques. Il est dommage de démanteler un tel service de qualité en faisant tomber les collectivités dans l'anonymat face à des conseillers lointains et surchargés de travail.

C'est pourquoi, je dénonce clairement et ne signerai pas cette convention pour une nouvelle organisation préjudiciable pour tous et qui démontre que les Finances publiques dans les départements oublient la mission de service public qui doit être la leur et que je défends. »

Patrice LAURENT, Président de la CCLO